

**Vous vivez sur  
le territoire chartrain  
alors  
Pourquoi  
ne pas y travailler ?**

▲  
Épisode 4

**35 créations d'entreprises  
pour 10 000 habitants :**

**De la place  
pour vous**



**contactez-nous**

# De la place pour vous

- ▶ **Plus de 7 entreprises sur 10 sont encore en vie après 3 ans d'existence** (source INSEE)
- ▶ **Profitez du dynamisme du territoire, venez développer votre projet près de chez vous**

Territoire de vie économique dynamique et innovant, Chartres est un espace de réussite pour les entrepreneurs : le taux de survie à un, deux et trois ans après création des entreprises sur la zone d'emploi de Chartres est supérieur aux moyennes régionales et nationale. Peut-on en déduire que si vous créez une entreprise sur votre territoire, vous multipliez les chances de réussite? Statistiquement, oui, mais dans la réalité, elles seront accrues si vous êtes accompagné par le réseau de partenaire local.

- ▶ **La parole à Alexandre BOUTIN, Directeur d' AB Equipements :**  
« Pendant 8 ans j'ai fait les allers-retours entre Marne-la-Vallée et Berchères-les-Pierres , en tant que directeur d'une entreprise de négoce. La fatigue et la perte de temps engendrées par les déplacements m'ont décidé à revenir à Berchères-les-Pierres pour y développer un projet de création mûrement réfléchi. Le territoire chartrain est intéressant à plusieurs titres : proximité de mon lieu de vie, coûts d'implantation très abordables, proximité de Paris et desserte nationale. Partie d'une idée, l'entreprise s'est développée rapidement. De la construction de locaux d'activité en 2007 à aujourd'hui, la société est passée de 1 à 9 salariés et devrait en compter 11 dans les prochains mois. Avoir créé mon entreprise sur place me permet de travailler mieux (temps et sérénité). Quant à la visibilité, nul besoin d'être à Paris, internet constitue la vitrine de l'entreprise.

Vous avez envie de travailler, de créer, de reprendre une entreprise sur votre lieu de vie, vous vous posez des questions, vous avez des idées, un projet...

Venez vous inscrire sur le site de la Maison des Entreprises et de l'Emploi, vous serez contacté par le partenaire local le plus adapté

**[www.mee-chartres.fr](http://www.mee-chartres.fr)**